



Rapport annuel d'activités

Fonds régions et ruralité (FRR) 2023
Pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

Adopté le 21 octobre 2024 (résolution 2024-250)

1. Introduction

La MRC de Deux-Montagnes a signé une entente de partenariat relative au fonds régions et ruralité, pour les années 2020 à 2024, avec le Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation (MAMH). Le Fonds régions et ruralité (FRR) aide à soutenir les MRC dans l'exercice de leurs compétences en matière de développement local et régional.

La MRC de Deux-Montagnes, conformément aux dispositions de l'entente signée avec le MAMH, s'est vu confier la responsabilité d'affecter les montants délégués par le ministre au financement de toute mesure de développement local et régional qui s'inscrit dans les objets suivants :

- La réalisation de ses mandats au regard de la planification de l'aménagement et du développement de son territoire;
- Le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services (domaines social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autre);
- La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise;
- La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental;
- L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou organismes du gouvernement;
- Le soutien au développement rural, dans le territoire rural qu'elle aura défini à cette fin.

La MRC bénéficie d'une enveloppe de 1 089 336 \$ pour l'année 2023.

Toute l'information pertinente concernant le FRR est disponible sur notre site internet au www.mrc2m.qc.ca.

2. Priorités d'intervention

Pour l'année 2023, la MRC de Deux-Montagnes a adopté les priorités d'intervention mentionnées ici-bas. Elles ont été adoptées par le conseil de la MRC de Deux-Montagnes par la résolution 2023-180.

Priorités annuelles d'intervention pour l'utilisation des sommes disponibles dans le Fonds de développement des territoires

1. *L'enrichissement collectif de la communauté du territoire de la MRC par la promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise*

- ✓ Accompagner, soutenir et promouvoir l'entrepreneuriat local individuel et collectif et déployer des stratégies partenariales pour l'accueil de nouvelles entreprises.
- ✓ Soutenir le déploiement du plan d'intervention et d'affectation des ressources dans le cadre de la stratégie d'Accès entreprise Québec.
- ✓ Soutenir et promouvoir les activités récréotouristiques et agrotouristiques du territoire de la MRC.
- ✓ Soutenir la mise en œuvre du plan de développement de la zone agricole.
- ✓ Appuyer le dynamisme du milieu des affaires au moyen d'activités d'animation, de mentorat et de réseautage des partenaires.

2. *L'attractivité générale du territoire de la MRC par le soutien de la mobilisation des partenaires en vue de la mise en œuvre de projets structurants pour la communauté*

- ✓ Dans le cadre de la venue du REM, évaluer les occasions de développement commercial de la ville de Deux-Montagnes et de la MRC DE Deux-Montagnes et soutenir le déploiement des plans et des stratégies sous-jacents.
- ✓ Contribuer au rayonnement de la culture et du patrimoine en collaboration avec les partenaires du milieu.
- ✓ Mettre en place des projets associés à la démocratisation de l'accès à l'eau par le biais du fonds Signature Innovation.

3. *Réaliser des mandats en regard de la planification de l'aménagement du territoire*

- ✓ Mettre en œuvre le schéma d'aménagement et de développement (SAD) en mettant en place des indicateurs de suivi.
- ✓ Financer des projets s'inscrivant à l'intérieur du SAD.
- ✓ Compléter le Plan régional des milieux humides et hydriques.
- ✓ Débuter les travaux d'un inventaire des biens patrimoniaux.
- ✓ Réaliser le plan de revalorisation des espaces industriels.
- ✓ Contribuer à la mise en œuvre de la Politique nationale d'architecture et de l'aménagement du territoire.

4. *L'amélioration de la mobilité durable des biens et des personnes à l'intérieur du territoire de la MRC et avec les MRC avoisinantes*

- ✓ Participer aux instances métropolitaines (CMM, ARTM, exo).
- ✓ Collaborer avec nos partenaires (MTQ, MRC, TPÉCN).
- ✓ Se donner les outils nécessaires au développement des interconnexions avec les MRC avoisinantes.

- ✓ Réfléchir quant aux formes de rabattement à privilégier en lien avec la venue du REM.

5. *L'attractivité de la région des Laurentides par la participation à des projets rassembleurs et créateurs de richesses*

- ✓ Participer à la mise en œuvre de projets structurants et d'ententes sectorielles pour la région des Laurentides.
- ✓ Collaborer avec nos partenaires (MRC, CPÉRL, TPÉCN, etc.).

4. Bilan des activités, par priorité d'intervention

Suivi des projets 2023

Priorité d'intervention	Bénéficiaire	Titre et description sommaire du projet					
			Coût total engagé du projet	Contribution total FRR	Année	Engagé	Versé
5	Office régional d'habitation du Lac des DM	Mise en place d'un plan de développement du logement social en effectuant une études des besoins en logement social sur le territoire	12 676\$	11 597\$	2021	9 396\$	9 396\$
					2022	2 201\$	2 201\$
3	Télévision des Basses-Laurentides	Gouter local Émission diffuser pour favoriser l'achat local	30 711\$\$	10 000\$	2021	6 000\$	6 000\$
					2022	4 000\$	4 000\$
6	Municipalité d'oka	3 siècles d'histoire – Soutien à des activités et des événements commémoratifs	169 059\$	28 740\$	2021	28 000\$	28 000\$
					2022	740\$	740\$
3	Société de développement de Saint-Eustache	Marché de Noël - Le projet vise à mettre en place un marché de Noël dans le quartier historique de la ville de Saint-Eustache. Ce marché sera l'occasion d'offrir une vitrine aux producteurs agricoles et artisans transformateurs de la région. Cette initiative permettra d'attirer les citoyens locaux ainsi que des touristes en période hivernale à venir consommer, dans un esprit de continuité avec le marché public d'été.	124 086\$	52 116\$	2021	42 800\$	42 800\$
					2022	9 316\$	9 316\$
	Tourisme Basses-Laurentides	Politique touristique des Basses-Laurentides - Tourisme Basses-Laurentides souhaite élaborer et mettre en place une politique touristique des Basses-Laurentides qui inclura une section spécifique pour chacune des MRC présentent sur le territoire, soit; Deux-Montagnes, Thérèse-De Blainville et Argenteuil.	26 600\$	8 000\$	2021	4 800\$	4 800\$
					2022	3 200\$	3 200\$
2	Les denrées DERF	Création d'entreprise - Transformation artisanale de produits alimentaires à base de viande déshydratée.	11 868\$	5 000\$	2021	3 000\$	3 000\$
					2022		
					2023		
					2024	2 000\$	

	Tourisme Basses-Laurentides	Refonte complète du site web afin d'améliorer et optimiser l'expérience client et ainsi augmenter la performance sur le net en améliorant le référencement naturel et le positionnement de TBL sur les moteurs de recherche	48 445\$	16 000\$	2021	9 600\$	9 600\$
					2022	6 400\$	6 400\$
2	Grame	Carbone Scol'ERE est un programme environnemental adressé aux élèves de la fin du primaire. Il est arrimé aux exigences éducatives des écoles et permet aux enfants et à leur famille, à travers une approche ludique et positive, de développer des habitudes écoresponsables.	15 000\$	10 000\$	2021	6 000\$	6 000\$
					2022		
					2023	4 000\$	4 000\$
5	Regroupement pour le développement social	Le projet vise à implanter un nouveau service d'accompagnement et une plateforme collaborative de liaisons et de transfert de connaissances qui permettra de mobiliser et d'accompagner les citoyens, les organisations et les municipalités dans la conception et la réalisation de projets collectifs.	12 578\$	6 000\$	2021	3 600\$	3 600\$
					2022	2400\$	2 400\$
5	Synergie économique Laurentides	Entente de partenariat avec Synergie économique Laurentides concernant les matière résiduel – Informer et sensibilisé	33 000\$	33 000\$	2021	22 000\$	22 000\$
					2022	11 000\$	11 000\$
6	Ville de Saint-Eustache	Le projet vise à conceptualiser une image de marque de la ville de Saint-Eustache fondée sur son caractère culturel, patrimonial, commercial, résidentiel et industriel. Le projet permettra d'identifier ce qui deviendra le véritable fondement d'une action inédite, remarquable et profitable pour la ville.	17 848\$	14 278\$	2021	12 062\$	12 062\$
					2023	2 216\$	2216\$

2	Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac	Patinoire du parc Varin. Réfection de la patinoire. Projet : 45276	200 000\$	50 000\$	2022	35 000\$	35 000\$
					2024	15 000\$	
4	Municipalité d'Oka	Aménagement d'une rampe d'accès à mobilité réduite. Projet : 45277	106 000\$	40 000\$	2022	28 000\$	28 000\$
					2024	12 000\$	
2	Municipalité d'Oka	Inauguration de la place citoyenne et cocktail commémoratif de la salle des loisirs. Dans le cadre de la construction d'un nouveau centre communautaire qui regroupera divers services relatifs aux loisirs et à la culture, la municipalité d'Oka entamera la démolition de la salle des loisirs actuelle qui ne permet plus de répondre aux besoins de la municipalité et de sa population. Le nouveau centre communautaire sera un lien central pour les événements civiques, culturels, artistiques et de loisirs de la municipalité et permettra d'accueillir tous les organismes locaux dans le but de favoriser une synergie communautaire. Projet : 45278	8 200\$	4 525\$	2022	3 167\$	3 167\$
					2024	1 358\$	
4	Municipalité de Saint-Placide	Développement et uniformisation de l'affichage et mise en valeur de la municipalité. Le projet consiste à développer une politique d'affichage et uniformiser le visuel des enseignes et affiches de la municipalité, tels que périmètre du territoire, pour les bâtiments municipaux, les parcs et autres organismes et les commerces. Le but étant de développer un circuit afin de mettre en valeur les différents lieux municipaux et communautaires. Projet : 45280	170 720\$	115 000\$	2022		
					2023	80 500\$	80 500\$
					2024	34 500\$	
3	La Société de développement de Saint-Eustache	Concept d'aménagement de la rue Saint-Louis. Le projet vise à concevoir un concept d'aménagement pour l'embellissement de la rue Saint-Louis. Projet : 45284	14 116\$	11 293\$	2022	7 905\$	7 905\$
					2024	3 388\$	3 388\$

2	Municipalité de Sainte-Marthe-sur-le-Lac	Plan directeur de mise en valeur des parcs et espaces verts. Le projet consiste à élaborer un outil de planification stratégique permettant aux intervenants de la municipalité de planifier sur un horizon de 10 ans le maintien, la consolidation, le développement et l'amélioration du réseau des parcs et des espaces verts et de ses équipements récréatifs et sportifs. Projet : 4528	110 000\$	88 000\$	2022	61 600\$	61 600\$
					2024	26 400\$	
1	Municipalité de Sainte-Marthe-sur-le-Lac	Projet d'aménagement de la descente de bateaux	13 950\$	11 160\$	2023 2024	11 160\$ 3 348 \$	7 812\$
1	Municipalité de Sainte-Marthe-sur-le-Lac	Projet de jardin collectif et solidaire	5 000\$	4 000\$	2023 2024	2 800\$ 1 200\$	2 800\$
1	Ville de Saint-Eustache	Zone d'innovation Agricole-Volet Parc Agricole	70 000\$	50 000\$	2023 2024	35 000\$ 15 000\$	35 000\$
1	Les Cultures Nécessaires	Entreprise privée – Création d'entreprise	9 925\$	4 925\$	2020 2023	4 000\$ 925\$	4 000\$ 925\$

Priorité d'intervention	Titre et description sommaire du projet					
		Coût total engagé de l'entente	Contribution total FRR	Année	Engagé	Versé
4	ENTENTE SECTORIELLE DE DÉVELOPPEMENT POUR LA CONCERTATION RÉGIONALE DANS LA RÉGION ADMINISTRATIVE DES LAURENTIDES - Mettre sur Pied une démarche et des activités de concertation régionale pour soutenir ;a mise en œuvre des priorités régionales de développement	613 875 \$	40 468\$	2020	12 128\$	12 128\$
				2021	14 170\$	14 170\$
				2022	14 170\$	14 170\$
4	ENTENTE SECTORIELLE DE DÉVELOPPEMENT DU MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DES LAURENTIDES (MAC LAU) – Soutenir le MAC LAU dans la poursuite de ses activités ainsi que dans le développement et la consolidation de services	450 000\$	5 000\$	2020	2 500\$	2 500\$
				2022	2 500\$	2 500\$
4	Conseil de développement de l'excellence sportive - améliorer les services pour les athlètes de catégorie Espoir et Relève.	58 512\$	58 512\$	2021	29 256\$	29 256\$
				2022	29 256\$	29 256\$
4	Entente sectorielle de développement de Film Laurentides BCTL – Soutenir Film Laurentides dans la poursuite de ses activités ainsi que dans le développement et la consolidation de ses services auprès des partenaires afin de permettre à la région de se démarquer dans le domaine des productions cinématographiques, télévisuelles et publicitaires et d'attirer davantage d'investissements.	455 000\$	26 250\$	2021	5 250\$	5 250\$
				2022	5 250\$	5 250\$
				2023	5 250\$	5 250\$
				2024	5 250\$	
				2025	5 250\$	
4	PARTICIPATION DE LA MRC AU PORTRAIT DU PLASTIQUE ET DÉPLOIEMENT D'UNE MESURE D'ÉCONOMIE COLLABORATIVE	400 000\$	9 000\$	2021	3 000\$	3 000\$
				2022	3 000\$	3 000\$
				2023	3 000\$	3 000\$
4	Entente sectorielle sur la mise en œuvre du programme de soutien aux athlètes et	1 119 256\$	117 024\$	2022	29 526\$	29 526\$
				2023	29 526\$	29 526\$

	aux entraîneurs du conseil de développement de l'excellence sportive des Laurentides. (CDESL)			2024	29 256\$	
				2025	29 256\$	
4	Entente sectorielle de développement de connexion Laurentides. Projet : 2478	1 749 000\$	14 000\$	2022	3 500\$	3 500\$
				2023	3 500\$	3 500\$
				2024	3 500\$	
				2025	3 500\$	
4	Entente sectorielle de développement en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans la région des Laurentides. Projet : 2479	252 000\$	5 000\$	2022	2 500\$	2 500\$
				2023	2 500\$	2 500\$
4	Entente sectorielle de développement des sociétés d'histoire des Laurentides.	300 000\$	15 000\$	2020	5 000\$	5 000\$
				2021	5 000\$	5 000\$
				2022	5 000\$	5 000\$
4	Mise en place d'un projet éco mobilité sur la rivière des Mille-Îles. Soutenir la mise en place d'un système de navettes à propulsion électrique sur la rivière des Mille-Îles.	1 200 000\$	150 000\$	2024	45 000\$	
				2025	45 000\$	
				2026	30 000\$	
				2027	30 000\$	
4	Laurentides en emploi. Favoriser la réalisation d'actions concrètes et innovantes orientées vers les cibles définies par les paliers territoriaux et régionaux, afin de travailler sur des situations précises à la fois en employabilité et en réduction des besoins en main d'œuvre.	1 029 000\$	20 000\$	2024	10 000\$	
				2025	10 000\$	
				2026	0\$	

5. Conclusion

Le Fonds régions et ruralité est un outil fort pertinent puisqu'il permet de soutenir des projets en lien avec les priorités de développement entérinées par le conseil de la MRC.

Afin de travailler sur différentes facettes du développement local, la MRC a segmenté son enveloppe de FRR en plusieurs volets. Cela a ainsi permis de mettre en œuvre des actions ou des projets dans plusieurs champs d'intervention qui relèvent de sa compétence. Il permet aussi de renforcer ou de consolider les partenariats et les collaborations avec le milieu et d'offrir un coup de pouce additionnel aux entreprises en démarrage.

L'attractivité, la compétitivité et la vitalité du territoire de la MRC sont des ingrédients nécessaires pour positionner l'ensemble du territoire de la MRC au sein de la dynamique métropolitaine.

La MRC et les partenaires du milieu utilisent le FRR comme effet de levier afin de soutenir la mise en place d'aménagement et d'environnements favorables capables de répondre aux besoins et aspirations des citoyens et de l'ensemble de la communauté, en tenant compte des différentes sphères du développement durable.